

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 30 septembre 2025, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, à la Salle Olof Palme, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 24 septembre 2025, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, DELELIS Bernard, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Léo, COCQ Bertrand, DELANNOY Alain, DEPAEUW Didier, DRUMÉZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BAUVAIS-TASSEZ Sylvie, BECUWE Pierre, BERTIER Jacky (à partir de la question 25), BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BRAEM Christel, CANLERS Guy, CLAIRET Dany, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DELBECQUE Benoît, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERUELLE Karine, DESSE Jean-Michel, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, HOCQ René, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MARIINI Laetitia, MATTON Claudette, OPIGEZ Dorothee, PAJOT Ludovic, PHILIPPE Danièle, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Marcel, ROBIQUET Tanguy, SANSSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique

PROCURATIONS :

DAGBERT Julien donne procuration à LEMOINE Jacky, SOUILLIART Virginie donne procuration à THELLIER David, CHRETIEN Bruno donne procuration à LECONTE Maurice, DELECOURT Dominique donne procuration à DELANNOY Alain, LEFEBVRE Nadine donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, MANNESSIEZ Danielle donne procuration à IDZIAK Ludovic, BARROIS Alain donne procuration à MULLET Rosemonde, DOUVRY Jean-Marie donne procuration à DRUMÉZ Philippe, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DUCROCQ Alain, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, MALBRANQUE Gérard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, NEVEU Jean donne procuration à LECLERCQ Odile

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

DEBUSNE Emmanuelle, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Joséphine, DELHAYE Nicole, DESQUIRET Christophe, FLAHAUT Jacques, LECOCQ Bernadette, LEVENT Isabelle, MARCELLAK Serge, MASSART Yvon, PICQUE Arnaud, QUESTE Dominique, TAILLY Gilles, TRACHE Bruno

Monsieur PÉDRINI Léo est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
30 septembre 2025

RURALITE, AGRICULTURE ET ALIMENTATION

AIDE FINANCIERE CAP TPE EN MILIEU RURAL
VERSEMENT DES SUBVENTIONS

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Priorité n°4 : Accélérer les dynamiques de transition économique.

Enjeu : Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises.

Par délibération n° 2024/CC049 du 09 avril 2024, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place du dispositif CAP TPE, dans le cadre de la convention de partenariat relative au financement des entreprises avec la Région Hauts-de-France.

Cette aide financière vise à développer l'économie de proximité, facteur de cohésion territoriale.

La procédure prévoit que les subventions sont accordées par le Bureau communautaire, après examen préalable des dossiers par une commission composée de techniciens du Développement de l'économie de proximité et de l'emploi, du Vice-président en charge de la ruralité, l'agriculture, l'alimentation et du Schéma de Cohérence Territoriale, du Conseiller délégué en charge des commerces et de l'artisanat et des acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise (Initiative Artois, BGE Hauts-de-France, Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France).

La commission s'est réunie le 25 juin 2025. Les avis rendus ainsi que les principaux éléments des dossiers sont repris en annexe.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Développement Économique et Transition Écologique » du 15 septembre 2025, il est proposé à l'Assemblée d'attribuer les aides financières correspondantes aux bénéficiaires en milieu rural, sous forme de subventions, pour un montant total de 126 508 euros repris au tableau ci-annexé et d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces s'y rapportant ».

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de autoriser le versement de toute aide financière en application des conditions générales définies par délibération du Conseil communautaire, à l'exception des fonds de concours.

Sur proposition de son Président,
Le Bureau communautaire,
A la majorité absolue,

ATTRIBUE les aides financières correspondantes aux bénéficiaires en milieu rural, sous forme de subventions, pour un montant total de 126 508 euros repris au tableau ci-annexé.

AUTORISE le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces s'y rapportant.

PRECISE que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 03 OCT. 2025

Et de la publication le : 06 OCT. 2025
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,



LECONTE Maurice



LECONTE Maurice

Création / Reprise	Entreprise	Dirigeant	Adresse établissement	APE / activité	Total Investissement	Total Emplois	Total subvention Investissement	Total subvention Emplois	Total subvention	Réserves ATTRIBUTION ou VERSEMENT	
Reprise	ARB'HORIZON	GUERRIN Damis	LESTREM (62136) 210 rue des Ficquets / Siège situé à CHOCQUES	8130Z - Services d'aménagement paysager / Création et entretien d'espaces verts	227 000	4	15 000	4 000	19 000	Réserve pour le versement : fournir le contrat de travail du conjoint salarié non inscrit au RNE.	
Création	CG ELEVAGE	CAFFRAY Grégory	WITTERNESSE (62120) 10 Hameau de la Besvre	Sous réserve : En attente de changement mention APE au RNE code APE 4321A - Travaux d'installation électrique dans tous locaux / Plomberie (justifier également que la plomberie est l'activité principale)	80 165	1	12 025	1 000	13 025		
Création	DELBOIS DELATTRE	DELATTRE Delphine	VAUDRICOURT (62131) 344 rue de Béthune	5610C - Restauration de type rapide / Friterie sur place (grange aménagée type brocante)	83 995	2	12 599	2 000	14 599	Réserve pour le Versement : fournir le contrat de travail des salariés repris car la dirigeante n'a pas conclu d'acte notarié de reprise ; transmission d'une seule attestation comptable mentionnant la reprise	
Création	EXPERIENCE RENOVATION	LEGRAND Audrey	CUINCHY (62149) 121 rue Jean Jaurès	4322A-Z - Travaux d'installation d'eau et de gaz / entreprise de carrelage et salles de bain	48 869	8	7 330	8 000	15 330	Réserve Attribution Activité INELIGIBLE : fournir le RNE mis à jour et définitif avec mention du code APE 4321 A Travaux d'installations électriques dans tous locaux . Attester qu'il ne s'agit pas d'une activité ajoutée à une manufacture de produits agricoles qui	
Création	GARAGE RUITZ - HAVET MICKAEL	HAVET MICKAEL	RUITZ (62620) 72 rue de Maisnil	4520A - Réparation automobile de véhicules et vente de véhicules d'occasion / Garage Automobiles	40 026	4	6 004	4 000	10 004		
Création	JANQUIN S.A.S.	JANSSENS Léa	BURBURE (62151) 204 Route Nationale	5610A - Restauration traditionnelle / Friterie	22 739	3	3 411	3 000	6 411	Réserve pour le versement : le ticket de caisse pour achat matériel informatique sera remplacé par une facture.	
Création	LUSTRE LAURENT	LUSTRE Laurent	CHOCQUES (62920) 42 rue du Maréchal Juin	4312A - Travaux de construction spécialisés / Terrassement et activités de VRD Assainissement	37 500	2	5 625	2 000	7 625	Réserve Attribution concernant l'éligibilité du prévisionnel des emplois : la demande est présentée pour l'emploi des deux dirigeants qui étaient salariés et ont demandé mise en disponibilité ; une attestation de future démission est fournie mais reste à obtenir une attestation sur l'Honneur des dirigeants certifiant qu'ils exercent cette activité à titre principal et exclusif .	
Reprise	QG	LALIN Camille / MULLIER Isabelle	OURTON (62460) 728 rue Alphonse Deladiennee	5630Z - Débits de boissons / Bar - Tabac - PMU	10 631	2	1 595	2 000	3 595	Réserves : 1. Fournir le RNE mis à jour mentionnant adresse établissement à CHOCQUES. 2. Prévisionnel des emplois. 3. Annexes de l'acte de cession de la société : contrats de travail des salariés repris.	
Création	RIBEIRO BENJAMIN - TAXI	RIBEIRO Benjamin	CHOCQUES (62920) 215 rue Mechior	4932Z - Transport de voyageurs par taxis / Chauffeur de taxi	35 902	1	5 385	1 000	6 385		
Reprise	TIWAZ - LE CARROUSEL	FACHE Franck et THIRE Steven	LOCON (62400) 5 rue du 11 Novembre	4726Z - Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé / Tabac Presse FDJ	39 493	2	5 924	2 000	7 924		
Création	VERNIERES RENAUD E.I. CHEZ NONO	VERNIERES RENAUD	CUINCHY (62149) Rue Emile Basly	5610C - Restauration rapide / Food-Truck	10 732	1	1 610	1 000	2 610	Réserve pour le Versement : Reste à fournir une attestation de reprise comptable des investissements antérieurs à la création ou un extrait des comptes détaillés de l'entreprises correspondant à ces dépenses inscrites en immobilisations corporelles (attestation sur l'Honneur fournie mais ne justifie pas la reprise comptable des dépenses et reprend d'ailleurs des montants de dépenses éligibles différents).	
Création (Suite fermeture friterie précédente)	WARGNIEZ CELINE - FRITES FROG	WARGNIEZ Céline	BURBURE (62151) 75 C route Nationale	5610C - Restauration de type rapide / Friterie - Sandwicherie - Plats préparés - Rôtisserie - Vente de boissons sur place et à emporter	101 909	3	15 000	5 000	20 000		
12					33		91 508		35 000		126 508